

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
1121, rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

02 38 24 34 21

centrevaleloire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



COMMUNE DE CORMERY

18 place du Mail
37320 CORMERY

02 38 31 20 08

mairie@cormery.fr

www.cormery.fr

► Nos partenaires



FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

L'Eglise Notre-Dame de Fougeray

À Cormery

Collecte
patrimoine
religieux
75 %
de réduction
d'impôt

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Cormery - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation d'un patrimoine extraordinaire

◆ ◆ LE PROJET : SAUVEGARDER UNE ÉGLISE ROMANE

Soutenez la restauration de l'église paroissiale Notre-Dame-de-Fougeray, fermée depuis 2024 pour raisons de sécurité. Cet édifice roman, en grande partie du XII^e siècle mais remanié au fil du temps, est le plus vaste de la paroisse et occupe une place centrale dans la vie des habitants. Aujourd'hui, ses charpentes et couvertures vétustes menacent l'équilibre de l'édifice et provoquent des infiltrations. Les travaux d'urgence visent à stabiliser les structures et sécuriser le bâtiment. Grâce à vos dons, la commune pourra entreprendre ces réparations essentielles afin de rouvrir les portes de l'église au culte et aux visiteurs. Soutenez ce projet et contribuez à sauver un patrimoine unique.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : EDIFICE ROMAN UNIQUE

L'église Notre-Dame-de-Fougeray, classée Monument historique depuis 1912, se distingue par une architecture exceptionnelle : son abside du chœur présente deux rangées superposées de baies en plein cintre, ponctuées de niches à statues en correspondance avec les demi-colonnes extérieures. Édifiée au XII^e siècle, elle a connu plusieurs remaniements, notamment à la fin du Moyen Âge. Située au cœur de Cormery, à proximité de l'abbaye bénédictine fondée au VIII^e siècle, l'église s'inscrit dans un territoire riche en patrimoine :

Loches et sa cité royale ne sont qu'à 20 km, et Tours, se trouve à une trentaine de minutes. Ce cadre fait de l'église un lieu majeur de découverte culturelle et spirituelle.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UN TERRITOIRE SOUDÉ

La commune de Cormery se mobilise activement pour sauver son église, fermée depuis l'été 2024 après un arrêté de péril. La collectivité souhaite entreprendre sans attendre les travaux d'urgence sur les charpentes et couvertures afin de stabiliser l'édifice et de limiter les infiltrations. L'église, lieu de rassemblement de la paroisse pour les cérémonies, mariages, obsèques ou messes de Noël, retrouvera ainsi son rôle central dans la vie locale et pourra accueillir à nouveau habitants et visiteurs. Grâce à votre soutien, l'église Notre-Dame-de-Fougeray sera rendue à la communauté et transmise aux générations futures.

Montant des travaux	83 449 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Fin 2025

© Commune de Cormery



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Notre-Dame de Fougeray à Cormery

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103884

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Église de Cormery

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés ☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐